



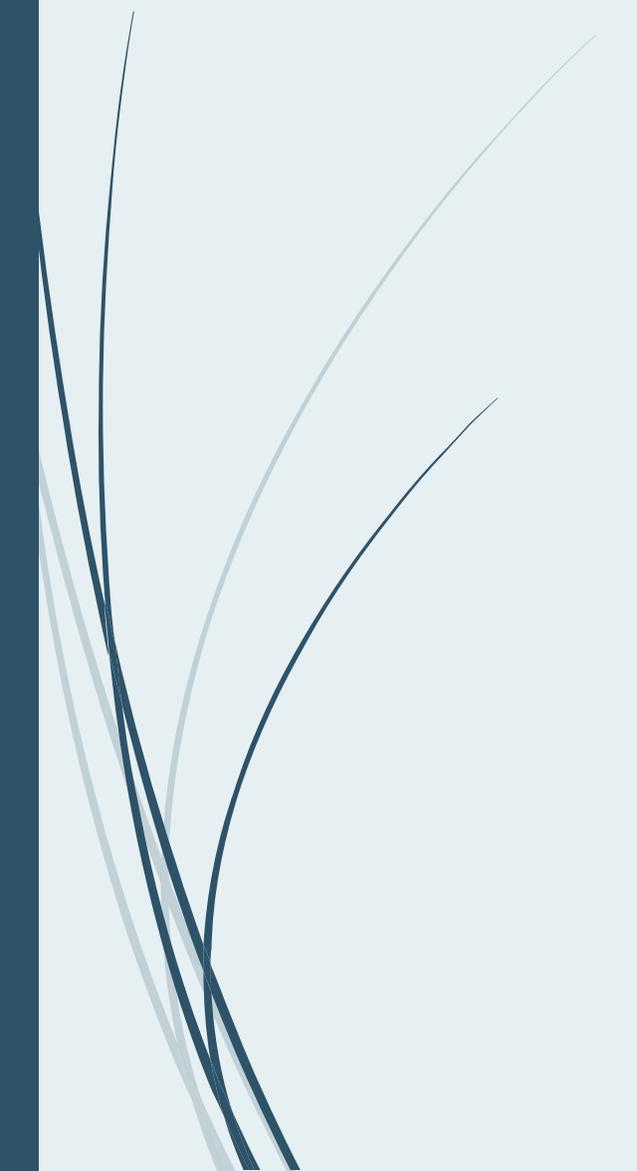
Ville de Le Palais sur Vienne

CONSEIL MUNICIPAL

11 mars 2025– Rapport d'Orientation Budgétaire



Sommaire

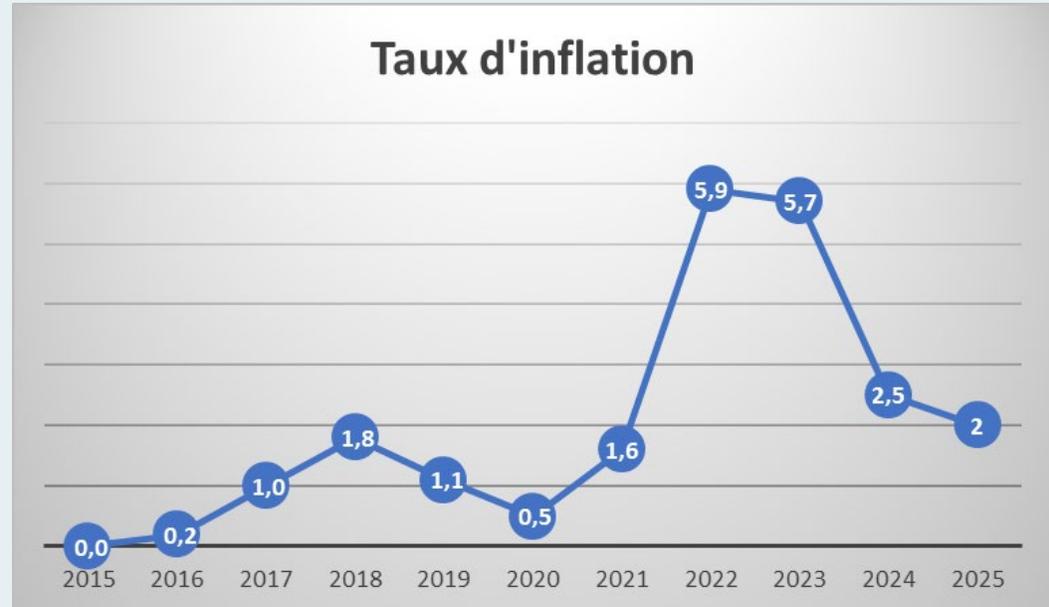
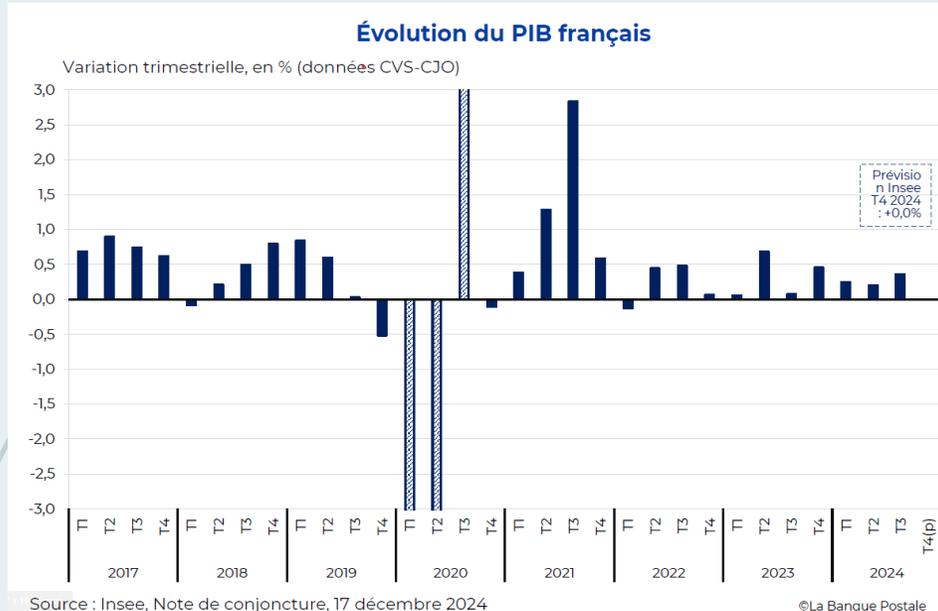


- ✓ **Contexte économique et financier**
 - **Contexte général**
 - **Loi spéciale et communes**

- ✓ **Situation financière de la commune**
 - **Les principaux ratios**
 - **Section de fonctionnement**
 - **Section d'investissement**
 - **Les restes à réaliser**
 - **Les données financières**
 - **La fiscalité**

- ✓ **Les orientations 2025**

Contexte économique et financier – contexte général



Environnement macroéconomique :

- PIB atone en 2024 avant une amorce de reprise en 2025
- Après une forte inflation en 2022 et 2023, une diminution s'est opérée en 2024 avec une inflation à 2,5%
- La prévision 2025 est estimée légèrement à la baisse avec une inflation qui pourrait se situer aux alentours de 2%
- Croissance des bases en baisse en lien avec l'inflation
- Baisse des taux d'intérêt qui restent toutefois élevés
- Dette publique = 111,8% du PIB en 2023, la dette des collectivités représente 9,3% de la dette publique et reste stable (seuil du pacte de stabilité = 60%)
- Déficit public 2024 annoncé à 6,1% (seuil du pacte de stabilité = 3%)
- Redressement des dépenses publiques pour réduire le déficit

Contexte économique et financier – La loi spéciale

DISPOSITIONS LEGISLATIVES EN ATTENDANT LA LOI DE FINANCE

Article 47 de la Constitution – alinéas 3 et 4 : organise la procédure à suivre en cas de non-adoption d'une loi de finances – le Gouvernement peut mettre en œuvre par ordonnance les dispositions du projet de loi de finances *si le Parlement ne s'est pas prononcé dans un délai de soixante-dix jours*, il peut également demander d'urgence au Parlement l'autorisation de percevoir les impôts, d'ouvrir par décret les crédits se rapportant aux services votés, si le PLF n'a pas été déposé en temps utile pour que la loi de finances soit promulguée avant le début de l'exercice.

LOI SPECIALE : LE CONTENU POUR LES COLLECTIVITES LOCALES

Art. 1 : Perception par les collectivités locales des douzièmes de fiscalité conformément aux règles de calcul en vigueur.

Art. 2 : perception par les collectivités locales des prélèvements opérés sur les recettes de l'État évalués au montant de la LFI de 2024, soit 45,058 Md€.

Art. 4 : Autorisation des différents organismes sociaux (CNRACL) à recourir à des ressources non permanentes pour la couverture de leurs besoins de trésorerie. Cet article vise à garantir la continuité des paiements et remboursements des prestations de sécurité sociale.

Contexte économique et financier – La loi spéciale

DECRET OUVRANT LES CREDITS NECESSAIRES A L'EXECUTION DES SERVICES PUBLICS

Ouverture dans la limite des crédits inscrits en loi de finances pour 2024 (les crédits ouverts peuvent être inférieurs) pour permettre, a minima, le maintien des services publics (rémunération des agents publics, fonctionnement courant des services et dispositifs d'interventions obligatoires).

Aucune dépense nouvelle (sauf urgence nationale) ne sera mise en œuvre.

les mesures de revalorisations salariales seront mises en attente ;

les dotations, subventions, appels à projets et soutiens divers sont suspendus

Contexte économique et financier – Loi spéciale

Un budget de l'état voté, mais des inconnues

zoom sur la DGF

- DGF 2025 égale à 2024.
- Le PLF 2025 prévoyait une stabilisation du montant global et une augmentation de la péréquation à hauteur de 290 M€
- La nouvelle LFI votée indique une régularisation selon le nouveau montant voté, la répartition reste à définir.

Le versement des subventions

- Principe = Pas de versement sans loi de finances
- Certains versements pourraient être réalisés pour le programme fonds vert (380). 1,06 Md€ à verser en 2025 au titre des projets validés.
- La prudence reste de mise sur les recettes d'investissement à prévoir en 2025 même si elles ont fait l'objet d'un arrêté d'attribution

Taux de cotisation à la CNRACL

- Rejet d'une motion de censure qui incluait les conséquences d'une augmentation progressive du taux de cotisation à la CNRACL.
- Un décret entérinant cette hausse pourrait être pris courant février.
- Une interrogation demeure cependant sur le rythme de progression

Situation financière de la commune – Principaux ratios

Ratios satisfaisants

Dépenses par habitant : 953€

Idem en 2023

La dette par habitant : 282€

à compter du 01/01/2025 : 365€

2023 : 340€

Produit fiscal par habitant : 596€

2023 : 551€

Ratios insatisfaisants

Recettes par habitant = 1 060€

2023 : 1 077€ grâce au filet de sécurité

L'effort d'équipement par habitant : 269€

2023 : 196€

L'enveloppe de DGF par habitant : 92€

2023 : 93€

Ces ratios obligatoires de niveau montrent un manque évident de recettes. Le produit fiscal se situant que très légèrement au-dessus de la moyenne de la strate. Même si la commune investit moins que celles de la strate (269€ au lieu de 369€) elle augmente cependant ses investissements depuis 2023 (+75% entre 2022 et 2023- +35% entre 2023 et 2024) affirmant ainsi une politique d'investissement tout en préservant son niveau d'endettement

Situation financière de la commune – Principaux ratios

Solvabilité budgétaire

TAUX d'épargne brute 14%

BON RATIO

Situation d'endettement

TAUX d'endettement 27%

Capacité de désendettement 1,97 années
À compter du 01/01/2025 = 2,55 années

SITUATION SAIN

Marges de manœuvre

Coefficient de mobilisation du
potentiel fiscal 1,16

Marges d'autofinancement
courant 1,12

Taux d'incompressibilité des
charges 0,63

**MARGES
MODEREES**

Situation financière de la commune – Fonctionnement

2023 = 5 821 554€ **-1,47%**

2024 = 5 736 019€



Charges à caractère général - 011

- Hausse des dépenses d'énergie suite à la perte du bouclier tarifaire
- Baisse des combustibles
- Réduction des dépenses de réparation du matériel suite à la politique de renouvellement du matériel
- Chapitre en baisse grâce au suivi régulier des services



Charges de personnel- 012

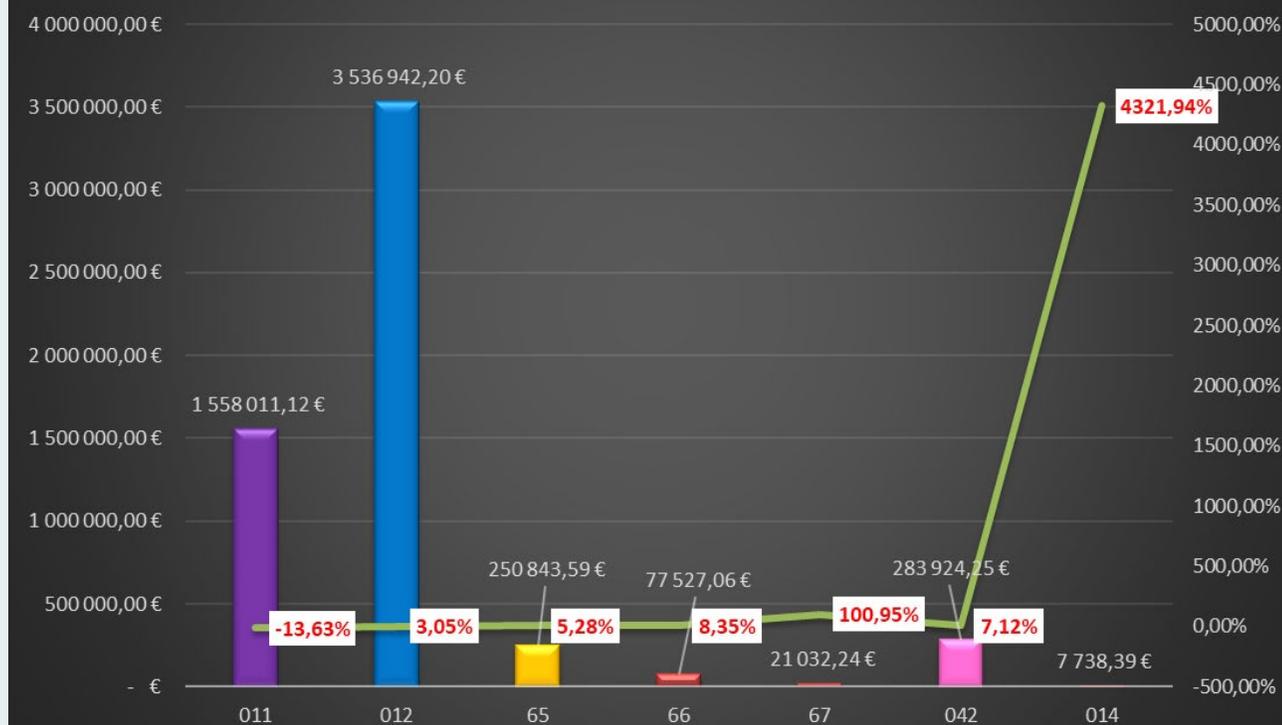
- Hausse des charges de 3,05% conforme à l'évolution de la masse salariale liée au vieillissement et à l'avancement de carrière des agents



Autres dépenses

- 65 : hausse du chapitre de 5% - acquisition de logiciels métiers pour améliorer la qualité des services
- 66 : hausse des taux d'intérêts
- 67 : hausse exceptionnelle suite à annulation de titre
- 042 : hausse des dépenses suite à la mise en place de l'amortissement au prorata temporis
- 014 : prélèvements imputés en dépenses = augmentation des dépenses

Dépenses de fonctionnement 2024 Comparatif en % 2023-2024



Situation financière de la commune – Fonctionnement

2023 = 6 583 328€ - 3,17%

2024 = 6 374 444€

Avec 002
Excédent de
fonctionnement

+ 0,82% 2024 = 8 716 238€

2023 = 8 645 332€



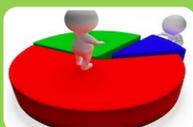
Produits des services et des domaines – 70

- Hausse des produits concernant la vente des repas de la cuisine centrale
- Hausse des remboursements de LM



Impôts et taxes – 73/731

- Hausse des recettes grâce à la hausse des bases fiscales par rapport à 2023
- Baisse des droits de mutation



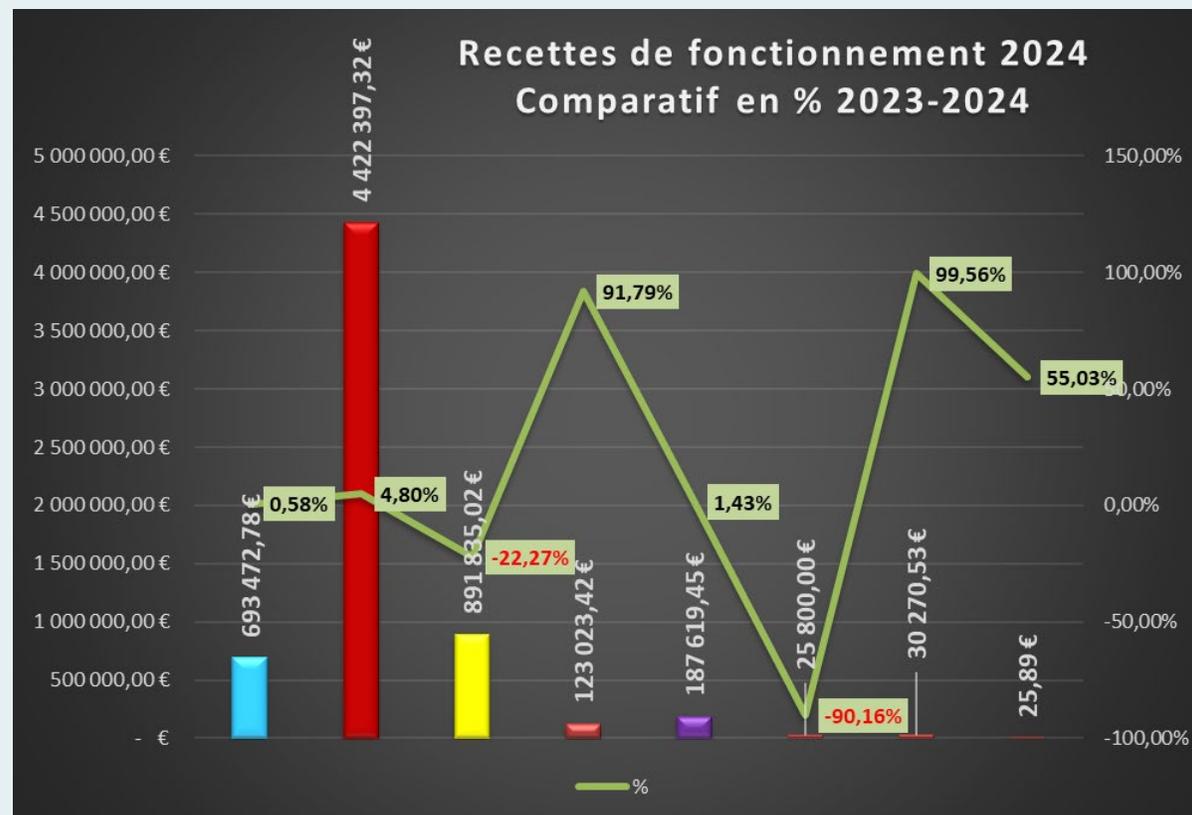
Dotations, subventions et participation - 74

- DGF en baisse
- ASP en hausse suite à l'adhésion au programme EGALIM en mai = 21 860€



Autres recettes

- **Le 75 et 77** : bascule avec la M57 d'où une hausse et une baisse de ces 2 chapitres de même hauteur
- **013** : hausse de 1,43% des remboursements des arrêts maladie
- **Le 042** : augmentation suite aux travaux régie réalisés en 2024



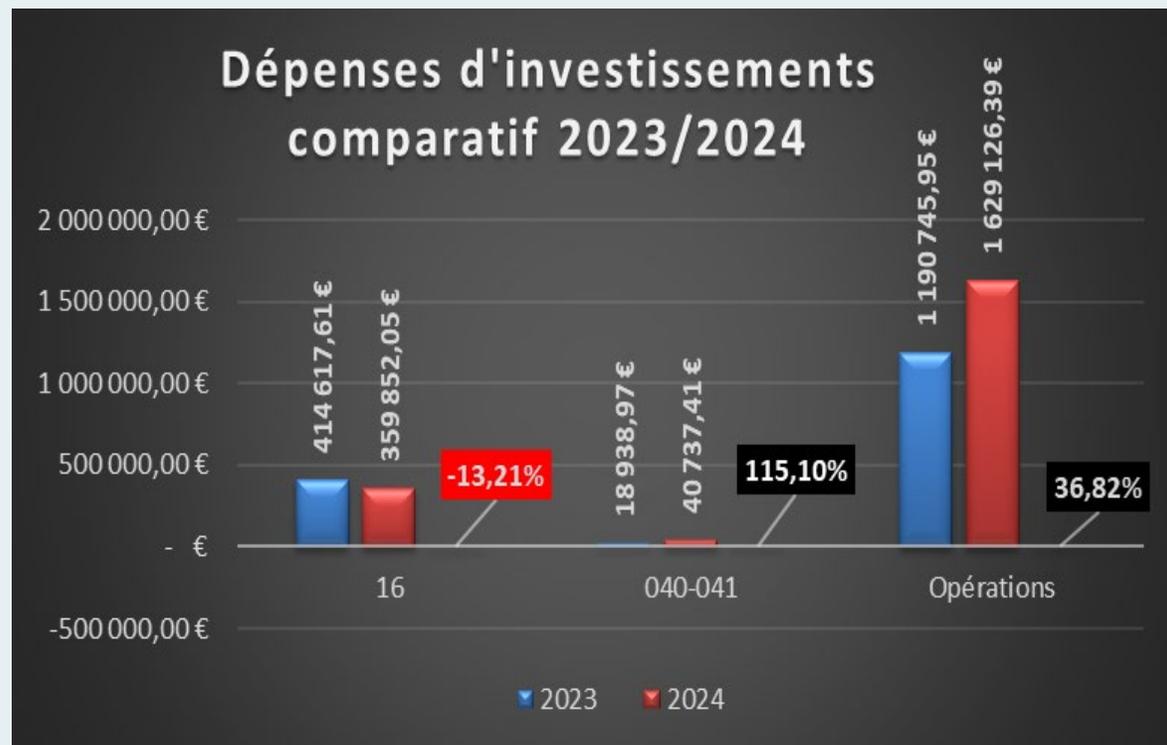
Situation financière de la commune – Investissement

2023 = 1 650 105€ **+ 23,01%** → 2024 = 2 029 716

Remboursement du capital des emprunts : 359 852€

•Montant des opérations = 1 629 126 dont :

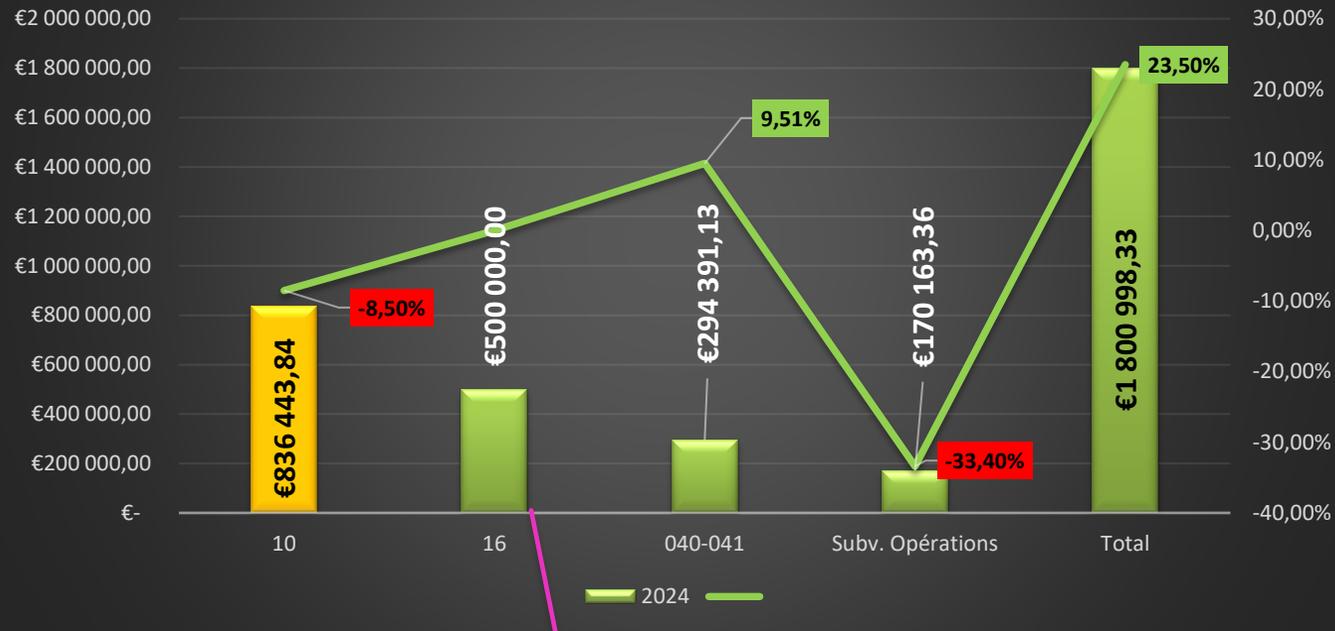
- 275 200 € Halle des Sports - Rénovation et mise en accessibilité
- 248 183 € Eclairage Public - Rénovation Jean Cocteau et Jean Giraudoux économie d'énergie
- 220 405 € Acquisition de matériel pour les services
- 189 493 € Ecole Elémentaire Jules Ferry - Création de sanitaires + rideaux
- 152 634 € Ecole Aristide Briand - Débitumisation de la cour + création d'un préau+ rideaux
- 94 800 € Véhicules - Acquisition de 2 véhicules pour les Espaces Verts
- 76 401 € Bâtiments communaux - Travaux énergétiques (Stores-chauffage...)
- 73 915 € Bâtiments communaux - mises aux normes (dont 55 476€ de P3)
- 57 165 € Sécurisation des sites (ateliers + enclos des chèvres)
- 42 542 € Maison Rouge - fondations + mur d'escalade
- 30 230 € Groupes scolaires - Acquisition de 2 TBI par école
- 28 218 € Parc municipal - Moe début du projet
- 25 840 € Salle Municipales - Leds + signalétique + rénovation GP + tvx toiture A. Dexet
- 25 254 € Voirie - travaux hors Agglo (poteau incendie + canalisation eau de source)
- 21 209 € Eglise - Réparation de la toiture
- 19 842 € Aménagements paysager et nichoirs
- 12 296 € Stade de rugby - acquisition de poteaux
- 9 410 € Ecole Jean Giraudoux - Mobilier de classe + début Cour OASIS
- 8 560 € Médiathèque - aménagements (signalétique-salle d'activités- toilettes adaptés)
- 4 500 € Cimetière - construction de 10 cavurnes
- 4 103 € Aire de jeux du chatenet - buts + mobilier
- 3 364 € Centre-Ville - Frais d'insertion pour attribution du marché + début MOE
- 3 344 € Ecole de Musique - achat de mobilier
- 2 218 € Base Nautique - remplacement du portail



Situation financière de la commune – Investissement

2023 = 1 458 245€ $\xrightarrow{+ 23,50\%}$ 2024 = 1 800 998€

Recettes d'investissement
Comparatif en % 2023-2024



Emprunt de 500 000€ réalisé en fin d'année 2024

chapitre 10 =

- Taxe d'Aménagement : 54 639€
- FCTVA : 88 898€
- Excédent capitalisé 1068 : 692 906€

Total opérations = 166 275€ de subventions

Opérations d'ordre : amortissement et écritures de cession = 294 391€

L'essentiel des recettes provient de l'excédent de fonctionnement



Situation financière de la commune – RECAPITULATIF

					2023/2024		DIFFERENCE
	DEPENSES		RECETTES		Evolution en % des dépenses	Evolution en % des recettes	
	2023	2024	2023	2024			
Fonctionnement	5 821 554 €	5 736 019 €	6 583 328 €	6 374 444 €	-1,47%	-3,17%	-1,70%
Investissement	1 650 105 €	2 029 716 €	1 458 245 €	1 800 998 €	23,01%	23,50%	0,50%

En fonctionnement, malgré la maîtrise des dépenses, les marges de manœuvre se réduisent compte tenu de la baisse plus importante des recettes. Cet effet ciseau impacte de fait les marges de manœuvre pour les investissements à venir. C'est pourquoi un emprunt a été réalisé en fin d'année, celui-ci a permis d'équilibrer la section d'investissement, tout en préservant un excédent de fonctionnement confortable, les ressources propres d'investissement ne permettant pas à elles seules d'équilibrer les dépenses les investissements.

Situation financière de la commune – les restes à réaliser

DEPENSES
287 493,75€

+

RECETTES
346 714,00€



59 220,25€

*Pas de besoin
de
financement*

Situation financière de la commune

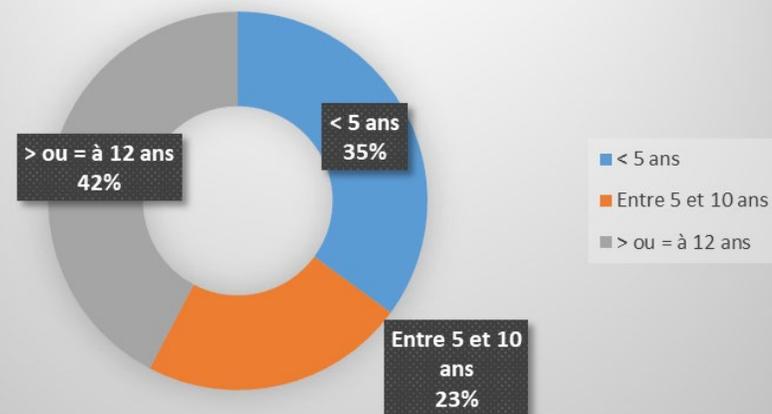
Les données financières

Encours = 2 209 760€

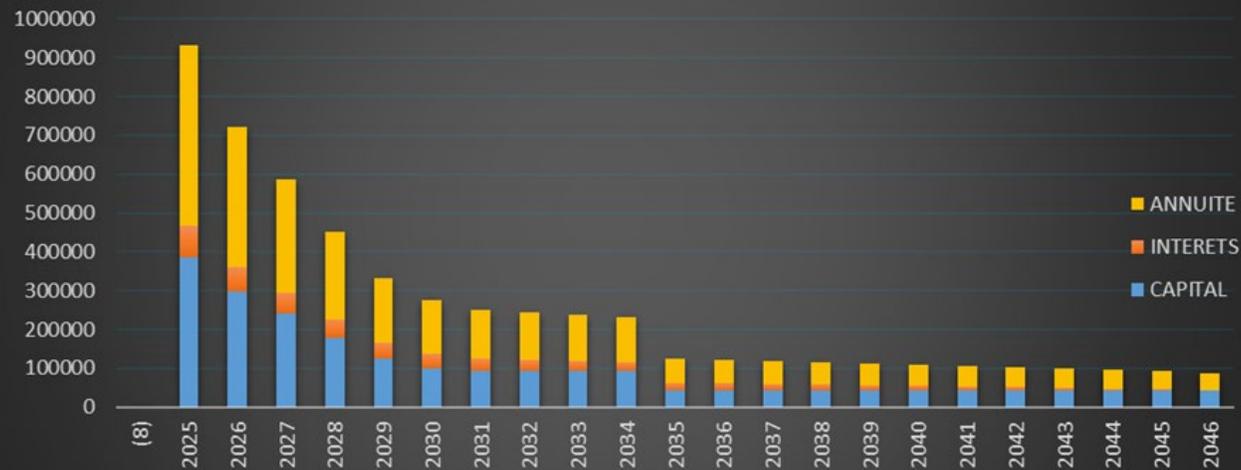
Augmentation de l'encours suite à l'emprunt de 500 000€ réalisé en fin d'année 2024

Encours/CAF BRUTE = 2,55 années

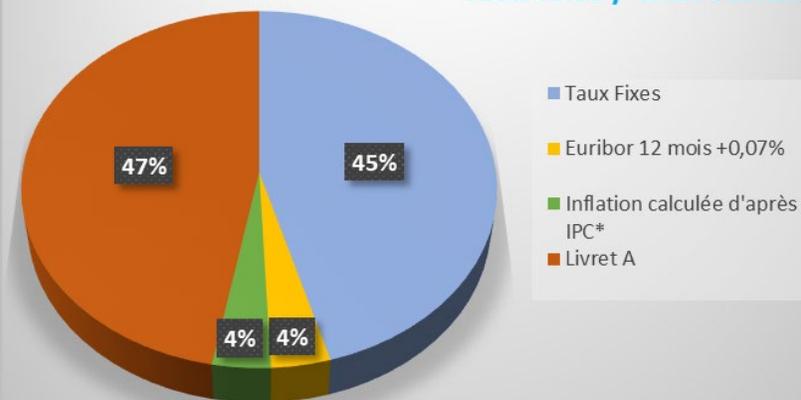
Répartition du capital restant dû au 01/01/2025 suivant durée résiduelle



Plan d'extinction de la dette



Répartition Taux fixes / taux variables



Situation financière de la commune

Les données financières

LA FISCALITE

Base TH + THLV = 263 735€

Taux = 12,42%

Produits = 32 756€



BASE TFB = 7 878 686€

Taux = 43,70%

Produits = 3 442 986€ + 64 229€ (effet correcteur) + 564€ (lissage) = 3 507 779€



BASE TFNB = 37 643€

Taux = 106,51%

Produit = 40 094€



Rôle complémentaire = 5 992€



TOTAL FISCALITE LOCALE = 3 586 620€



+ 222 626,30€

**ANNEE
2024**

Etat 1288 M de la
fiscalité locale

Situation financière de la commune

Les données financières

Prévisionnel 2025

SANS AUGMENTATION DES TAUX

TH/THLV

12,42%

18 493€

Taxe Foncière Propriétés Bâties

43,70%

3 548 877€

Taxe Foncière non Bâti

106,51%

42 178€

Total produits

3 609 548€



Coefficient correcteur

66 187€

MONTANT TOTAL

3 675 735€

Ressources fiscales 2025
• Estimation faite par les services fiscaux

+ 89 115€
PAR RAPPORT A
2024

Les Orientations 2025

Dépenses

- 011**
- Baisse des dépenses de téléphonie et d'entretien du matériel
 - Baisse de la participation de la commune à la crèche
 - Baisse de la TF suite au travail réalisé par ECOFINANCE
 - **Augmentation des denrées alimentaires suite à l'inflation**
 - Hausse des dépenses d'énergie et des assurances (DO pour JF et la Halle des Sports)
 - Hausse de certains contrats notamment la télésurveillance

- 012**
- Participation de la commune à la prévoyance 25€
 - Révision du régime indemnitaire des catégories C
 - Prise en compte du paiement des CET
 - Assurance du personnel = baisse de 51 000€ suite à révision des clauses du contrat

- Divers**
- **Chapitre 65 : baisse de la subvention CCAS**
 - **Chapitre 66 : hausse des intérêts d'emprunts**
 - **Chapitre 67 : baisse des charges exceptionnelles**
 - **Chapitre 014 : baisse importante (plus de redevance SRU)**

Budget principal

Fonctionnement

Diminution de 0,6% des dépenses totales malgré une inflation prévue pour 2025 à hauteur de 2% et une hausse des intérêts d'emprunt consécutive à la contraction d'un nouvel emprunt à taux fixe sur 10 ans

Section de Fonctionnement

Chap	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	% évolution BP/BP
011	Charges à caractère général	1 578 317 €	1 558 011 €	1 632 229 €	3,4%
012	Charges de personnel	3 627 174 €	3 536 942 €	3 570 000 €	-1,6%
65	Autres charges de gestion courantes	263 903 €	250 809 €	263 157 €	-0,3%
66	Charges financières	77 600 €	77 527 €	79 800 €	2,8%
67	Charges exceptionnelles	23 500 €	21 032 €	4 000 €	-83,0%
014	Atténuation de produits	7 742 €	7 738 €	1 309 €	-83,1%
68	Provisions	5 700 €	0 €	8 200 €	43,9%
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 583 936 €	5 452 060 €	5 558 695 €	-0,5%
TRAVAUX EN REGIE A DEDUIRE		25 000 €	24 954 €	25 000 €	0,0%
INTERET D'EMPRUNT		71 850 €	77 527 €	79 800 €	11,1%
TOTAL DES DEPENSES REELLES		5 487 086 €	5 349 579 €	5 453 895 €	-0,6%

Les Orientations 2025

Recettes

Prévision budgétaire 2025 en légère hausse de 0.8%. Le travail initié par Ecofinance sur les bases fiscales devrait permettre non seulement une hausse de la fiscalité mais également des remboursements dus à des exonérations non prises en compte

70

- Produits des domaines en baisse – peu de changement par rapport à 2024 – vente des repas en baisse et permutation des charges locatives sur le 75

73

- Fiscalité revue à la hausse compte tenu de l'évolution des bases

74

- Dotations identiques à 2024
- Baisse des dotations du département
- Versements CAF revus à la baisse-DSP
- ASP à hauteur de 115 000€ - nouvelles modalités à compter de septembre 2025

75

- Baisse des revenus des immeubles – Surestimation des recettes en 2024

013

- Baisse des remboursements des salaires des agents en maladie suite à modification du contrat

Section de Fonctionnement

Chap	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	% évolution BP/BP
70	Produits des services, du domaine	703 502 €	693 473 €	681 510 €	-3,1%
73	Impôts et taxes	726 034 €	731 486 €	730 943 €	0,7%
731	Fiscalité Locale	3 667 359 €	3 690 911 €	3 835 300 €	4,6%
74	Dotations, subventions et participations	879 291 €	891 835 €	873 322 €	-0,7%
75	Autres produits de gestion courante	117 920 €	123 023 €	109 973 €	-6,7%
013	Atténuation de charges	175 000 €	187 619 €	85 000 €	-51,4%
76	Produits financiers	20 €	26 €	20 €	0,0%
77	Produits exceptionnels (hors cession)	0 €	0 €	0 €	#DIV/0!
78	Provisions	5 700 €	0 €	8 201 €	43,9%
TOTAL DES RECETTES REELLES		6 274 826 €	6 318 374 €	6 324 269 €	0,8%

Les Orientations 2025

Dépenses = 2 676 310€

Rembt du capital des emprunts = 386 846€

Dépenses 2024 non réalisées = 287 495€

Dépenses d'équipement 2024 = 2 388 316€
+9,6% par rapport à 2023

Création d'un parc Municipal

Réaménagement du centre-ville

Cour OASIS

Travaux de réaménagement de l'accueil de la mairie

Travaux et équipements des écoles

Réaménagement du cimetière

Réparation et entretien des bâtiments sportifs

Travaux d'économie d'énergie

Remplacements des matériels (véhicules)

**Budget
principal**

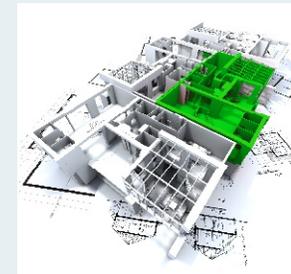
Investissement

Recettes = 486 582€

FCTVA = 111 582€
+25,52% par rapport à 2023

Cessions mobilières = 320 000€

Taxe d'aménagement = 55 000€
-35,29% par rapport à 2023



Les orientations 2025 – le besoin de financement

Estimation du besoin de financement pour les investissements 2025

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Epargne nette A	327 364 €	506 462 €	403 728 €
Recettes d'investissement propres B	173 898 €	339 501 €	486 582 €
Capacité d'investissement C = A + B	501 263 €	845 963 €	890 310 €
Dépenses d'investissement hors capital de la dette D	1 210 123 €	1 235 478 €	2 388 816 €
Besoin de financement E = D - C	708 860 €	389 515 €	1 498 506 €

Financé par l'excédent de fonctionnement

Besoin de financement des RAR 2024 et du déficit 2024 cumulé

	DEPENSES	RECETTES	Besoin de financement
RAR 2024	287 494 €	346 714 €	-59 220 €
Résultat 2024 - Déficit	228 718 €		228 718 €
Résultat 2023 - Déficit reporté	697 157 €		697 157 €
TOTAL à inscrire au 1068	1 213 369 €	346 714 €	866 655 €

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT = 2 062 072€



RECOURS A L'EMPRUNT A HAUTEUR DE 550 000€ EST ENVISAGE



CONSEIL MUNICIPAL

11 mars 2025 – Rapport d'Orientation Budgétaire